



Communiqué de presse de Marie-Ange MAGNE Députée de Haute-Vienne

Le 02 février 2022

Projet d'aire de repos sur la RN 145 à Saint-Sornin-Leulac

Sur la RN 145, des délaissés de voirie sont utilisés à hauteur de Saint-Sornin-Leulac comme aire de repos par les nombreux routiers empruntant la RCEA. Les riverains ont ainsi interpellé leurs élus locaux afin de trouver une solution aux problèmes de nuisances, d'insécurité, d'hygiène et de pollution de l'environnement qui en découlent. C'est dans ce cadre que la députée de la 3^{ème} circonscription, Marie-Ange Magne, s'est rendue sur place à l'invitation des élus concernés afin de prendre connaissance de la situation.

Si un ensemble multi-services à la Croisière doit être réalisé prochainement, il ne permettra pas d'absorber l'important flux de poids-lourds en augmentation régulière. Il apparaît ainsi indispensable de créer une infrastructure durable en lieu et place de ces délaissés pour la sécurité et la tranquillité des automobilistes et des riverains.

Plusieurs scénarios d'aménagement ont été présentés par la DIR Centre-Ouest à la préfecture, aux élus locaux et à la députée, parmi lesquels la possibilité de créer un espace avec accessibilité dans les deux sens de circulation et une capacité de 45 poids-lourds.

Pour lancer les premières études préalables, le Ministère de la Transition écologique a inscrit un budget de 60 000 € pour 2022. Elles seront lancées dans les prochaines semaines et permettront d'arrêter la solution la plus adaptée en vue d'une mise en service de l'aire de repos d'ici 2025.

La réalisation de cette installation est un enjeu majeur sur cette route nationale fréquentée quotidiennement en moyenne par environ 5 000 véhicules légers et 3 000 poids-lourds.

Madame Marie-Ange MAGNE

Députée de la 3^{ème} Circonscription de la Haute-Vienne

Membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle
budgétaire 33 bis, cours Bugeaud – 87000 LIMOGES

Courriel : deputehautevienne@gmail.com Tél : 05.55.01.61.38